

Droits fondamentaux et droits humains, ici et ailleurs : développer les synergies pour mieux protéger

Charter Up ! Conférence de clôture du 22 janvier 2026

Organisée par l'IEAP Luxembourg - Centre européen de la magistrature et des professions juridiques

Lieu: Melia Hotel, Park Draï Echelen, 1499 Luxembourg-Kirchberg

Grant Agreement 101142920 — CHARTER UP — CERV-2023-CHAR-LITI — Upgrading fundamental rights know-how for Luxembourg

Programme

Le public cible de Charter Up : les professionnels des droits humains au Luxembourg

Le projet Charter Up vise à **outiller et à accompagner les praticiens pour mobiliser la Charte des droits fondamentaux dans toutes les affaires où elle peut être pertinente**. Durant les deux dernières années, des dizaines d'avocats, personnels des ONG et des institutions de défense des droits humains, et de juristes plus largement compris ont suivi nos formations. Celles-ci sont complémentaires des autres éléments du projet (notamment le Charter Checkpoint, permanence juridique assurée par Passerell, ainsi qu'une newsletter et une base de données de jurisprudence luxembourgeoise sur la Charte).

La conférence de clôture

Au terme du projet Charter Up centré sur la mobilisation de la Charte des droits fondamentaux au Luxembourg, cette conférence élargit la perspective en proposant au public luxembourgeois une réflexion sur les synergies entre droits fondamentaux garantis par le droit de l'Union et droit international des droits humains, sans perdre de vue que ces synergies se réalisent dans des ordres juridiques nationaux – tel que l'ordre juridique luxembourgeois. Comment les juristes, notamment les juges et les praticiens du droit, peuvent-ils mobiliser et appliquer de façon cohérente le droit de l'Union et le droit international des droits de l'homme ?

Institut européen d'administration publique (EIPA Luxembourg) – Centre européen de la magistrature et des professions juridiques
Passerell a.s.bl.

Organisation et contacts :

Fiona Lenert, Juriste spécialisée en droits humains, charter.up@passerell.lu

Dr.Catherine Warin, Avocate à la Cour, Maitresse de conférences associée à l'Université de Lille et présidente de Passerell, c.warin@eipa.eu



Co-funded by
the European Union

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.

Elisa

Dolci, Project Management, e.dolci@eipa.eu

22 janvier 2026

09.15 **Accueil des participants**

09.30 **Allocution d'ouverture : Madame Anne Gosset, Conseiller, Chef du service droits humains au Ministère de la Justice**

10.00 **La réception du droit international des droits humains dans les ordres juridiques nationaux et en droit de l'Union**

Modération : Mme Catherine Warin

- *M. Francis Delaporte, Président de la Cour administrative, Vice-président de la Cour constitutionnelle* : La réception du droit international des droits de l'homme au Luxembourg
- *Mme Sarah Jamal, Maitresse de conférences, Université Paris-Panthéon-Assas* : La réception des constatations des comités onusiens dans l'ordre juridique français
- *Mme Janine Silga, Assistant Professor, Dublin City University*: Le droit migratoire de l'Union est-il réfractaire au droit anti-discriminations ?

11.00 **Discussion**

11.30 **Présentation du Guide du praticien Charter Up !**

Mme Mahault Etienne

12.00 **Déjeuner**

13.30 **Agir pour les droits humains et les droits fondamentaux : relever les défis contemporains**

Modération : Mme Marion Dubois

- *Maître Valérie Dupong, Avocate à la Cour, Ancienne Bâtonnière* : Protéger les avocats avec le droit du Conseil de l'Europe : la nouvelle Convention pour la protection de la profession d'avocat
- *Maître Noémie Sadler, Avocate au Barreau de Luxembourg, Présidente de la Commission consultative des droits de l'homme* : Le rôle des institutions nationales des droits de l'homme et la lutte contre la traite des êtres humains
- *Mme Alexandra Gardeur, Chargée de plaidoyer UNICEF Luxembourg* : Lutter contre les mutilations génitales féminines avec le droit international et le droit européen

14.30 **Discussion**

15.00 **Conclusions : Retour sur les deux ans de Charter Up !**

Mme Fiona Lenert

15.30 **Café de clôture**

16.00 **Fin de la conférence**



**Co-funded by
the European Union**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.